

Entretien avec Pierre Mansat

Ancien adjoint au maire de Paris et délégué général de « La Ville en commun »

Pierre Mansat est désormais délégué général de « La Ville en commun », association de réflexion sur les politiques publiques locales, pour la transformation sociale, qui réunit une diversité d'acteurs: élus, citoyens, chercheurs, professionnels, scientifiques, etc.

Auparavant, il a été adjoint au maire de Paris, en charge de la Métropole du Grand Paris.



Et Ingrid Nappi-Choulet

Professeur-titulaire de la Chaire Immobilier & Développement durable à l'ESSEC Business School

Ingrid Nappi-Choulet est chercheur et professeur à l'ESSEC, titulaire de la Chaire Immobilier et Développement Durable qu'elle a créée en 2003. Habilitée à diriger des recherches en gestion et en aménagement-urbanisme, elle enseigne l'économie et le management de l'immobilier. Elle a écrit de nombreux articles sur les cycles immobiliers et sur le management de l'immobilier d'entreprise. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages. En 2018, elle a créé la Chaire Workplace Management, toujours à l'ESSEC, pour étudier les espaces de travail.



© Gaëlle Dupret

Paris est-elle une ville solidaire ?

Pierre Mansat: Paris compte parmi les villes les plus chères au monde. À titre d'exemple, un appartement du 16^e arrondissement s'est récemment vendu à 50000 €/m². On assiste à

une accélération du phénomène de dualisation: d'un côté une ville attirant des gens très aisés, et l'investissement de la finance internationale. De l'autre des habitants aux salaires moyens, ayant pour seul horizon pour rester à Paris

Chapitre 3 - Quels projets pour des villes plus solidaires ?

que d'espérer accéder à un logement social tant les prix et les garanties pour la location dans le privé se sont envolés et l'accèsion est devenue inabordable pour qui ne gagne pas 10 000 €/mois.

Du fait de cette cherté de l'immobilier et d'un cadre de vie perçu comme peu qualitatif, la capitale française est une ville que l'on veut quitter.

Une étude réalisée l'été dernier révèle que plus de huit cadres franciliens sur dix envisageraient de quitter la région parisienne¹⁹. Parmi les personnes interrogées, 55 % se disent insatisfaites de leur vie dans la région capitale, avec en tête des raisons invoquées, le coût de la vie (77 %), 9 % plus élevés qu'en province (1), le temps de transport (56 %, 7 cadres sur 10 ayant plus d'une heure de transport pour rallier leur lieu de travail) et le manque de proximité avec la nature (54 %). Après une période d'augmentation de la population (2001/2010), la population de Paris a perdu plus de 60 000 habitants entre 2011 et 2016, ce qui représente la population d'Issy-les-Moulineaux ou celle du 5^e arrondissement.

Parallèlement, on ne peut pas dire que la ville solidaire ait été un thème important de la réflexion politique sur le Grand Paris. Jusqu'à une période récente et les travaux sur le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement et le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), il a été très difficile d'avoir des échanges sur le sujet et de dégager des orientations fortes. Au moment de la création de la Métropole du Grand Paris, ont été privilégiées des thématiques telles l'attractivité économique, le transport, etc., au détriment de l'inclusion ou la solidarité urbaine. Seules les

équipes d'architectes-urbanistes de la consultation internationale (2008/2010) « Le grand pari de l'agglomération parisienne post-Kyoto » ont fait de ce sujet un chapitre important de leurs contributions souvent à travers l'approche des mobilités.

Que signifie pour vous le terme de « ville solidaire » lorsqu'il s'agit de la thématique du logement ? Depuis combien de temps traitez-vous de sujets relatifs à ce terme ?

P.M: Je m'occupe de questions relatives à la thématique du logement, dans une perspective de ville solidaire, depuis les années 90 où, dans le XX^e arrondissement de Paris, je participais aux luttes pour le maintien des habitants des quartiers populaires (Belleville) ou contre le mal-logement (Place de la Réunion et création de Droit au Logement). J'ai également été impliqué dans des opérations de réhabilitations et destruction-relogement, par exemple sur le quartier des Fougères (20^e). Suite à mon élection en tant qu'adjoint au maire de Paris, en 2001, je me suis senti davantage concerné par cette problématique. Selon moi, la solidarité urbaine, c'est en premier lieu la liberté pour tout un chacun d'habiter là où il a envie de vivre. Cela nécessite de trouver l'équation économique qui le permette, dans un contexte de montée du prix du foncier et de l'immobilier, surtout au cœur de Paris. Actuellement, le montant d'un loyer parisien, très élevé, pèse dans le budget des ménages. La Ville essaye de maîtriser cela, en encadrant les loyers notamment ou en luttant contre la transformation de logements

19 Enquête en ligne réalisée pour le compte de Cadreemploi et publiée le 28 août 2018. Cf.

en meublés touristiques, mais il faut reconnaître qu'elle ne dispose pour ce faire que de moyens limités.

d'hébergement géré par l'association Aurore, qui avait déjà suscité une vive polémique au moment de son ouverture, devait initialement être démonté d'ici à la fin 2019.

« Depuis 2014, face à l'explosion de la précarité en Ile-de-France, Anne Hidalgo a déclaré la lutte contre la grande exclusion sujet prioritaire de son mandat. »

J'ajouterai que pourrait être qualifiée de solidaire une ville qui élargirait sa politique d'offre de logement à toutes les catégories d'habitants, incluant les sans domicile fixe, les réfugiés, etc. Plus de 3600 personnes ont été recensées sans-abri en ce début d'année, chiffre stable malgré l'ouverture de 3000 places d'hébergement supplémentaires par l'État et la ville depuis le dernier comptage, en 2018.

Depuis 2014, face à l'explosion de la précarité en Île-de-France, Anne Hidalgo a déclaré la lutte contre la grande exclusion sujet prioritaire de son mandat. Cette action a été confiée à Dominique Versini, adjointe chargée de toutes les questions relatives aux solidarités, lutte contre l'exclusion, accueil des réfugiés et protection de l'enfance. La lutte pour l'accueil des sans domicile fixe est renforcée, avec la création de milliers de places d'hébergement. Ces décisions entraînent parfois des confrontations. Exemple d'actualité, la mairie centrale a récemment annoncé son souhait de maintenir cinq ans de plus le centre d'accueil d'urgence La Promesse de l'aube, ouvert en 2016 pour les sans-abri à la lisière du bois de Boulogne, nouvelle qui a provoqué la colère d'un certain nombre d'élus et d'habitants du 16^e arrondissement de Paris. Ce centre

Enfin, face à la crise migratoire, Paris a pris l'initiative de créer les ressources visant à un accueil digne des réfugiés, venus bien souvent de pays en guerre, contraignant l'État à lui emboîter le pas avec le centre qui avait été édifié porte de la Chapelle.

Quel serait un bon exemple de solidarité urbaine, à la fois dans Paris mais aussi dans le Grand Paris ?

D'abord, la base: que chaque commune participe à la production de logements abordables et fasse en sorte de pouvoir accueillir tous type de ménages et pas seulement les plus aisés. Dès 2001, sous l'impulsion de son maire, Bertrand Delanoë, la municipalité a engagé une politique ambitieuse d'éradication de l'habitat insalubre. Cela a concerné plus de 1000 immeubles, traités en totalité avec le relogement en très grande partie dans Paris de 16000 habitants, quand autrefois, sous les précédentes mandatures, les habitants des quartiers réhabilités étaient gentiment dirigés vers les grands ensembles des villes de la première couronne. Sous l'impulsion de Bertrand Delanoë, Paris a lancé immédiatement un très ambitieux plan de production de logements sociaux. En 2001 Paris comptait seulement 13,7 % de logements sociaux selon les critères de la loi SRU. Aujourd'hui, les politiques de production de logement social sont poursuivies et amplifiées. En dépit d'une situation singulière, la ville fait la démonstration d'une volonté forte en matière de production de logements abordables. En effet, Paris est une ville très construite, très dense,

Chapitre 3 - Quels projets pour des villes plus solidaires ?

qui doit veiller à dédier du foncier à la production d'espaces verts et d'équipements de proximité. Malgré tout, la ville, affichait en 2016 un taux de 19,9 %. Cette évolution laisse à penser qu'elle peut atteindre son objectif de 25 % à l'horizon 2025.

Malgré un parc de 780 000 logements sociaux à l'échelle du Grand Paris, représentant environ 25 % des résidences principales de la Métropole, l'offre de logement social y est insuffisante et inégalement répartie. **Pour chaque logement attribué dans la Métropole du Grand Paris (MGP), on compte en moyenne 10 demandes.** Dans les territoires Plaine Commune et Est Ensemble, les logements sociaux représentent plus de 40 % du parc de logements. À l'inverse, Paris, Grand Paris Seine Ouest et Paris-Est-Marne et Bois ont les parts de logements locatifs sociaux les plus faibles (< 20 %). Au sein d'un même territoire, existent parfois de fortes disparités entre les communes. L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), dans une note publiée en décembre 2018, met en avant le cas de Boucle Nord de Seine, dont la commune de Gennevilliers se distingue avec 68 % de logements locatifs sociaux, lorsqu'à Bois-Colombes et Asnières-sur-Seine, la part de logements locatifs sociaux représente respectivement 18 % et 23 % des résidences principales. Cette iniquité territoriale est observable au cœur même de la métropole, à Paris où, en 2015, les logements sociaux SRU représentaient 1,9 % du parc du 7^e arrondissement contre 38,8 % dans le 19^e. Le constat d'un déséquilibre territorial en matière de logements abordables et d'équipements qui avait été fait lors des réflexions sur le Grand Paris reste d'actualité.

Cette problématique est du reste partagée par les autres grandes métropoles européennes. Si nous n'y prenons garde, c'est l'attractivité même de notre territoire qui se trouvera menacée. Une étude de La Fabrique de la Cité²⁰ pose les choses clairement : « Alors que la production de logement dans les villes européennes se trouve entravée par des contraintes tantôt physiques ou topographiques, tantôt réglementaires ou d'ordre politique, alors que le logement abordable se raréfie au point que les ménages à revenus faibles voire moyens voient leur capacité à vivre en ville remise en cause, c'est donc tout le dynamisme des économies urbaines qui se joue aujourd'hui dans cette question du logement abordable. Et pour cause, une ville si attractive qu'elle ne parvient pas à loger ne le restera pas longtemps... »

Vous travaillez au développement du projet du Grand Paris depuis une quinzaine d'années, quelle évolution observez-vous dans l'inclusion des problématiques de logement solidaire, de réduction des inégalités ou d'aide aux personnes en difficultés au programme du Grand Paris ?

P.M : Je travaille au développement du projet du Grand Paris depuis une quinzaine d'années. Par rapport à 2001, je fais le constat d'une augmentation importante de la prise en compte de la crise du logement (pour rappel, on dénombre 490 000 ménages inscrits comme demandeurs d'un logement social dans l'une des 131 communes de la Métropole fin 2016, dont 28 % déjà logés dans le parc social). Cette prise de conscience de la gravité de

25 %

Part de logements sociaux envisagée à Paris pour 2025.

780 000

Le nombre de logements sociaux dans le Grand Paris.

la situation est signe d'une évolution positive puisqu'elle implique l'inclusion des problématiques de logement solidaire, de réduction des inégalités ou d'aide aux personnes en difficultés au programme du Grand Paris. Cependant, on reste loin du compte et les stratégies du Grand Paris, matérialisées par le Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH), ne vont pas assez loin dans l'encadrement de la production de logement social et du parcours résidentiel des Franciliens. Beaucoup de communes manquent encore à leurs obligations en matière de production de logement social. Afin de contribuer à rééquilibrer la répartition du parc de logements locatifs sociaux, il serait judicieux que le PMHH comporte l'identification des zones de déficit de logement social. Malgré un engagement croissant de la part des maires, il reste par ailleurs nécessaire de produire des places d'hébergement d'urgence, réparties au sein du Grand Paris, ces dernières étant actuellement concentrées dans certains arrondissements de Paris. Enfin, l'on se doit de ne pas oublier les nouveaux visages de l'exclusion (familles avec enfants à la rue, femmes, jeunes, etc.). Eux aussi devraient pouvoir avoir accès à une prise en charge adaptée.

490 000

Le nombre de ménages inscrits comme demandeurs d'un logement social dans l'une des communes de la MGP en 2016.

« Les initiatives privées, à l'exception de quelques initiatives récentes, ne prennent pas suffisamment en compte la question de la solidarité dans la production de logement. »

« Beaucoup de communes manquent encore à leurs obligations en matière de production de logement social. »

Quel est le rôle des institutions publiques par rapport aux initiatives privées pour rendre les villes plus solidaires ?

P.M: Les initiatives privées, à l'exception de quelques initiatives récentes, ne prennent pas suffisamment en compte la question de la solidarité dans la production de logement. Il est donc nécessaire que les collectivités agissent pour l'encadrer. En tant qu'institution publique, la ville de Paris a un rôle à jouer dans la construction d'une solidarité urbaine. Consciente de cela, la municipalité a pris l'initiative d'introduire une proportion obligatoire

de logements sociaux dans toute opération de logements, action reprise par d'autres collectivités par la suite. Paris attire des investissements étrangers, phénomène qui engendre du surenchérissement. Au regard de sa situation de ville-

monde, la capitale pourrait trouver sa solution à grande échelle: celle du Grand Paris. Le Grand Paris offre la possibilité d'un parcours résidentiel adapté: on commence sa vie à Paris, on en part pour une commune limitrophe lorsque l'on a des enfants, on y revient plus tard, etc. On ne peut créer une ville solidaire si chacun reste dans sa limite communale. Cela occasionne de la ségrégation.

D'autres pistes doivent aussi être étudiées. Je pense à ce qui a été mis en place par certaines communes du Grand Paris confrontées à une augmentation vertigineuse des prix de leurs logements. Des outils telles que les Chartes Promoteurs, mis en œuvre à Bagneux, Montreuil et

Chapitre 3 - Quels projets pour des villes plus solidaires ?

d'abord historiquement à Saint-Ouen, ont permis et permettent encore de maîtriser les prix de sortie des logements neufs. Cette maîtrise n'est que temporaire puisqu'à la première revente, les prix s'ajustent avec ceux du marché, mais cela permet quand même à un plus grand nombre de personnes d'accéder à la propriété. Les communes du Grand Paris pourraient avoir une approche concertée sur cette question... Autre piste à privilégier, la vente des charges foncières à prix fixes et non au mieux disant. Cette politique de mise en concurrence des charges foncières a provoqué une inflation colossale des prix de sortie des logements. Comprenez-moi bien, je n'ai rien contre le fait que les collectivités valorisent au mieux leurs actifs. Mais cette valorisation ne doit pas conduire à une ville ségréguée et qu'au final on désire quitter. Les collectivités doivent être les garantes et les actrices du Grand Paris Solidaire.

Enfin, je ne peux que m'étonner que ni Paris ni le Grand Paris n'aient saisi l'opportunité de créer un Organisme de foncier solidaire (OFS) à l'échelle de la métropole en y associant par exemple l'établissement public foncier d'Île-de-France. Ce type d'outil, qui offre une forme de portage foncier de long terme, permet de lisser le coût des terrains sur un plus grand nombre d'années pour les accédants. Du coup, les prix de sortie sont bien moindres que lors d'une accession classique. Les accédants sous plafond de ressources PSLA sont propriétaires des murs, l'OFS du foncier, et le prix des logements reste abordable même en cas de revente. Lille, Rennes ou même encore Besançon étudient ou ont mis en place de manière ambitieuse ce dispositif de maîtrise foncière et accession abordable. N'en serait-on

pas capable ici? Cela aurait du sens à l'heure où le prix des terrains flambe autour des gares du Grand Paris Express... À moins que l'on ne veuille continuer sur la même lancée?

Pourquoi avoir pris part au projet du Grand Prix ESSEC de la Ville solidaire et de l'Immobilier responsable® ?

P.M.: Qu'une grande école de commerce comme l'ESSEC, que l'on imagine très peu tournée vers des sujets sociaux, se préoccupe de cet enjeu m'a vivement intéressé. J'y ai vu un signe très encourageant. C'est pourquoi j'ai pris part au projet du Grand Prix ESSEC de la Ville solidaire et de l'Immobilier responsable®. Le mérite en revient au professeur Ingrid Nappi-Choulet, qui est à l'initiative de ce prix.

Comment définiriez-vous une "ville solidaire" et un "immobilier responsable" ?

Ingrid Nappi-Choulet: Une ville solidaire est une ville inclusive, qui se préoccupe de ceux qui sont dans le besoin, qui encourage les rencontres pour favoriser le lien social entre ses habitants, qui met en place des projets permettant à tous de se sentir appartenir à cette ville, sans distinction d'aucune nature.

L'immobilier responsable, quant à lui, définit des constructions soucieuses du bien-être des habitants (des logements, des bureaux, des locaux commerciaux, scolaires, des habitants de la ville dans sa globalité en somme) tant du point de vue de l'efficacité énergétique, de la modularité, de la réponse de l'offre à la demande, du souci d'offrir des espaces décents à chacun d'entre nous.

Finalement, je crois qu'une ville solidaire constituée d'un immobilier responsable sont tout ce à quoi nous avons tous droit.

Quelles ont été vos motivations à lancer le Grand Prix ESSEC de la Ville Solidaire et de l'Immobilier Responsable ?

I.N-C : Je suis professeur depuis de nombreuses années, professeur en économie et management de l'immobilier, et je suis passionnée par mon métier. Mais, il arrive un moment où l'on aspire à un peu de nouveauté et surtout, notamment avec la tendance actuelle de situation sociale tendue, j'ai ressenti l'envie de faire quelque chose qui comptait et qui soit en rapport avec mon activité.

Dans mon métier, je rencontre beaucoup de jeunes, futurs professionnels de l'immobilier, qui sont attirés par l'appât du gain, qui associent « immobilier » à « spéculation » et « plus-value ». Or, pour moi, lorsque j'ai souhaité enseigner dans le domaine de l'immobilier, l'idée n'était pas du tout de leur transmettre ces valeurs.

Aujourd'hui, je souhaite recentrer ma façon de voir l'immobilier comme un moyen d'aider et d'inclure plutôt que l'inverse en creusant des écarts de richesses entre ceux qui peuvent se

permettre d'investir et ceux qui n'ont même pas les moyens de se loger dignement.

Lorsque j'ai eu l'idée de lancer ce prix, les personnes avec lesquelles j'en ai discuté m'ont immédiatement encouragée à poursuivre et mettre ce projet sur pied. En effet, beaucoup d'initiatives sont lancées mais ne sont pas mises en valeur. Elles restent méconnues alors qu'elles pourraient, non seulement, montrer que l'on peut agir mais également intéresser d'autres acteurs à tel ou tel endroit pour les mettre en place dans leur région.

Pensez-vous qu'un tel prix pourra faire changer les choses au sein même du monde de l'immobilier grâce la résonance qu'il aura ?

I.N-C : Je l'espère, même si les choses sont déjà en train de bouger. On ne le sait pas forcément mais les acteurs de l'immobilier, privés ou publics d'ailleurs, agissent sans forcément communiquer à ce sujet. Il se trouve que depuis quelques mois, la crise du logement est publiquement au cœur des préoccupations et fait beaucoup parler d'elle mais les acteurs, quels qu'ils soient, l'ont prise en compte avant cela. La médiatisation permet peut-être de faire avancer les choses plus rapidement en revanche. Toutefois, il s'agit de mener à bien des projets d'envergure que l'on ne peut pas mettre sur pied en une fraction de seconde et pour lesquels il faut également des fonds, ce qui n'est malheureusement pas toujours simple à obtenir. Si notre prix met davantage en lumière ce problème et contribue à des prises de conscience et des mises en œuvre de projets, alors j'en serai bien entendu ravie.

Comment interprétez-vous l'intérêt que les entreprises portent à ce Prix ?

« Beaucoup d'initiatives sont lancées mais ne sont pas mises en valeur. Elles restent méconnues alors qu'elles pourraient, non seulement, montrer que l'on peut agir mais également intéresser d'autres acteurs à tel ou tel endroit pour les mettre en place dans leur région. »

Chapitre 3 - Quels projets pour des villes plus solidaires ?

I.N-C: Je pense qu'elles ont à cœur de montrer leur implication dans les questions sociales, de montrer les projets qu'elles développent en faveur des populations moins avantagées pour se défaire un peu de l'image parfois négative de l'entreprise qui ne cherche qu'à faire du profit et de l'argent sans se soucier des conséquences. En tous les cas, je suis ravie d'avoir une diversité de profils parmi les candidats au Prix, ce ne peut être que plus enrichissant pour chacun d'entre nous et, pourquoi pas, favoriser des partenariats entre acteurs qui ne se connaissaient pas pour mener des projets à bien !

Comment les candidatures que vous avez reçues traduisent-elles la prise de conscience du secteur de l'immobilier sur les sujets du mal logement, des exclusions etc. ? Pourriez-vous citer des initiatives qui vous ont particulièrement marqué et expliquer pourquoi ?

I.N-C: Nous avons effectivement reçu un certain nombre de candidatures provenant d'acteurs de l'immobilier et qui portent sur des projets sociaux pas forcément médiatisés. Je pense donc que ce Prix, à caractère éminemment social et solidaire, est une belle opportunité pour eux de mettre en lumière leurs démarches solidaires et responsables tout en ayant du sens et sans pour autant en faire de la publicité.

Nous avons par exemple reçu des candidatures portant sur des projets de pensions de familles, d'habitats innovants et solidaires permettant de réinsérer des familles dans le logement tout en les accompagnant ; nous avons également reçu des candidatures mettant en avant des projets en rapport avec l'intégration des personnes âgées ou handicapées ; ou bien encore des

initiatives relatives à la finance solidaire, à l'épargne solidaire.

« Je pense donc que ce Prix, à caractère éminemment social et solidaire, est une belle opportunité pour eux de mettre en lumière leurs démarches solidaires et responsables tout en ayant du sens et sans pour autant en faire de la publicité. »

En tant que professeur, le lancement de ce prix permettra-t-il à vos élèves, destinés à de futures carrières dans l'immobilier, d'intégrer pleinement les problématiques de développement durable et de solidarité ?

I.N-C: Je l'espère ! Je ne peux pas le garantir mais bien sûr j'échange avec mes étudiants sur les projets que je mène et nous travaillons d'ailleurs avec cinq d'entre eux sur ce projet. C'est une très belle opportunité pour eux car ils peuvent découvrir, comme nous, tous ces projets, échanger avec les porteurs de projets et puis, ils prendront activement part à l'organisation de la remise des prix en présence des partenaires du prix notamment, ce qui, je pense, sera une belle expérience pour eux. Je partage généralement toujours les projets de la Chaire avec les étudiants car cela me semble évident de les y inclure, d'autant plus que cela leur apporte de la nouveauté, de nouvelles perspectives et permet également d'ouvrir leur esprit à d'autres horizons. L'immobilier, ce n'est pas que la construction pour vendre, gagner de l'argent ou spéculer comme on peut l'entendre souvent ; **l'immobilier, c'est aussi construire pour permettre aux gens d'avoir un toit et, aujourd'hui,**

compte-tenu de la crise du logement, je pense qu'il est utile de penser l'immobilier autrement, de façon plus sociale et solidaire. J'espère donc réussir à transmettre cela à mes étudiants, leur apporter tous les pans de ce que peut revêtir l'immobilier.

Comment ce prix est-il perçu par les acteurs de la solidarité qui peuvent avoir un regard parfois négatif sur les enseignements et les valeurs de l'ESSEC ? Que répondriez-vous à ceux qui pensent que ce prix est en contradiction avec cette école ?

I.N-C: Au-delà du fait que tout le monde ne connaisse pas obligatoirement l'ESSEC, beaucoup se sont effectivement demandé quel était le lien entre une école de commerce, de management, et la question de la solidarité. D'autant plus qu'elle est, ici, liée à l'immobilier, traditionnellement vu comme un secteur très lucratif. Nous avons donc dû revoir un peu notre communication pour être plus précis sur les tenants et les aboutissants du prix, expliquer qu'il s'agit bien d'un projet de solidarité, adressé à tous types de porteurs de projets et notamment les milieux associatifs, social et solidaire. Après avoir mieux expliqué notre

démarche, nous n'avons eu que des retours extrêmement positifs, d'une belle initiative, porteuse de sens et qui, justement parce qu'elle est portée par l'ESSEC, se veut une belle image de solidarité.

À ceux qui peuvent penser que le prix est en contradiction avec l'école, je répondrais que c'est justement tout l'inverse: l'école, même dans l'enseignement supérieur, est le lieu de l'apprentissage, le lieu où se forment les convictions, où l'on découvre ce qu'est la vie, ce que l'on veut en faire et de quelle manière, et que c'est donc notre rôle d'attirer l'attention de nos étudiants sur toutes les facettes, ici de l'immobilier, des thématiques qu'ils étudient. L'ESSEC regorge d'étudiants qui veulent agir et entreprendre, c'est donc mon rôle de les sensibiliser au fait qu'ils peuvent aussi agir et entreprendre dans l'immobilier responsable et solidaire.

Enfin, humanisme, ouverture et responsabilité sont au nombre des valeurs fondatrices de l'ESSEC. Depuis toujours l'école s'est engagée en faveur de la responsabilité sociétale et enseigne à conjuguer efficacité managériale et responsabilité collective au service du bien commun. ■

